

Compte-rendu

Assemblée générale du 20/10/2024 de U.S.Argentré randonnée pédestre

28 personnes étaient présentes à cette assemblée générale qui s'est tenue à la salle de la Vallée.

Le bilan moral de l'année 2024 présenté par le vice-président Maurice Bourdais est satisfaisant quant au nombre d'inscrits, 101 inscrits : 55 licenciés, 42 adultes et 13 enfants, et 46 adhérents.

Circuit : Le circuit rouge, au niveau de la passerelle de métal, a été aménagé pour permettre aux chevaux et VTT de l'emprunter aisément. Un aménagement a été mis en place au niveau du pont de la LGV pour permettre un raccourci. Route de Châlons du Maine des panneaux ont été placés pour signaler la traversée de la route par le chemin de randonnée dit des Coprins à la sortie du bois de Hauterive. Le balisage de tous les chemins a été contrôlé et rafraîchi par 4 équipes au mois de juin.

Les différentes ont permis de parcourir 550 km avec les Randos Plus et 200 km avec les Randox Relax

Finances

Le trésorier Jean-Luc Duchêne donne l'état des finances pour la dernière saison :

- dépenses : 3 989,87 €
- recettes : 4 100,02 €
- excédent : 110,15 €
-

Sécurité et équipement des randonneurs

Le président a rappelé que tous les randonneurs doivent marcher toujours encadrés par " les gilets jaunes " et respecter leurs consignes. Il est impératif que chaque randonneur possède un équipement correct pour marcher et une paire de chaussure de rechange pour respecter les voitures des chauffeurs.

Nouvelle norme : on se déplace à gauche quand on est en groupe.

Covoiturage

La participation au covoiturage reste à 0,08€ du kilomètre arrondi à la dixième de centimes supérieures. Celle pour les reconnaissances reste à 0,30 €. En cas d'accident lors du covoiturage des randonnées ainsi que pour les reconnaissances l'association prendra la franchise à sa charge.

Faire bien attention à la répartition des passagers dans les voitures.

Projets 2025

Sortie bord de Rance : le dimanche 18 mai 2025 vers Dinan

Sortie journée club : le mardi 17 juin 2025 (Renazé)

Sortie journée plus : le 23 septembre 2025 (Grez Neuville Le Lion d'Angers)

Cotisations.

Licence individuelle: 32€, licence familiale: 64€, simple adhésion: 22€.

Rappel de la composition du bureau :

Co-Présidence : Jeanne BREHARD et Bernard FAURE

Vice- Président : Maurice BOURDAIS

Secrétaire : André DORGERE

Secrétaire-adjoint Marcel VERSABEAU

Trésorier : Jean-Luc DUCHÊNE

Trésorier adjoint : André LEUDIERE

RAPPEL IMPORTANT : Malgré l'intérêt démontré par la stabilité du nombre d'adhérents, le manque d'encadrants pour sécuriser et organiser les sorties met en danger la fréquence de ces dernières sous sa forme actuelle.

Clôture de la séance

Pot de l'amitié